



# **L'avenir de l'orgue de la cathédrale**

**Mémoire présenté au nom des Amis de l'orgue de Rimouski**

**par**

**Gérard Mercure,  
vice-président  
des Amis de l'orgue de Rimouski**

**3 juin 2017**

### ***Motivation relative à la réponse à cet appel de mémoire***

Les Amis de l’orgue de Rimouski soumettent à votre attention ce mémoire qui porte sur l’avenir de l’orgue de la cathédrale dans le contexte d’un changement éventuel de vocation de la cathédrale. Car pour les Amis de l’orgue, l’avenir de la cathédrale, c’est aussi l’avenir de l’orgue qu’elle abrite depuis près de cent ans.

### ***Mission et histoire des Amis de l’orgue de Rimouski***

Les Amis de l’orgue se sont donnés comme mission :

De mettre en valeur un instrument, l’orgue à tuyaux et son répertoire;  
D’inviter des organistes de la région, du Québec et de l’étranger à se faire entendre;  
Et de donner l’occasion aux élèves avancés en orgue et aux jeunes professionnels à se produire en concert.

Depuis sa fondation, en 1971, la société des Amis de l’orgue de Rimouski a organisé plus de 250 concerts réguliers et hors série, 12 académies d’été et 20 récitals d’été. Elle a accueilli une centaine d’organistes et a permis à une cinquantaine d’élèves de l’École de musique des Sœurs du Saint-Rosaire et du Conservatoire de musique de Rimouski de jouer en public. Plus de 50 organistes, dont une vingtaine d’Européens, ont été invités à jouer en concert à l’orgue de la cathédrale.

La perte d'accès à l'orgue de la cathédrale réduit l'attrait des grands noms de l'orgue à venir jouer à Rimouski, car toute une partie du répertoire, de 1890 à nos jours, soit des périodes romantique, néo-classique et symphonique leur est exclue. L'orgue de Saint-Pie X maintenant utilisé pour tous les concerts est avant tout conçu pour jouer le répertoire des périodes baroque et classique des siècles précédents. De plus sans l'orgue de la cathédrale qui exerce une certaine fascination chez les jeunes, il devient plus difficile de donner aux futurs musiciens le goût de l'orgue et de devenir à leur tour organiste. Depuis la fermeture de la cathédrale, il n'y a plus d'élève dans la classe d'orgue du Conservatoire de musique de Rimouski.

### ***Dimension patrimoniale de l’édifice***

Les Amis de l’orgue reconnaissent la valeur culturelle de cet instrument, mais aussi sa valeur historique et son intérêt patrimonial. Dans tout le débat autour de l’avenir de la cathédrale, on s’est peu préoccupé du sort d’un instrument dont l’histoire est intimement liée à celle de la cathédrale. L’orgue a animé les grandes cérémonies liturgiques et souligné les moments importants de la vie chrétienne : mariages, funérailles, ordinations, messes chrismales, etc. de plusieurs générations. De plus, sa rénovation de 1979 en fait un instrument de concert dont Rimouski peut être fier. Le lecteur de ce mémoire est ici invité à parcourir le chapitre sur l’orgue dans le livre *La cathédrale de Rimouski*.

*Parcours, mémoire, récits*, récemment publié par Les Éditions de l’Estuaire « L’orgue de la cathédrale : un vibrant témoin de la vie religieuse et culturelle de Rimouski<sup>1</sup> ».

### ***Usage de l’édifice***

Les Amis de l’orgue de Rimouski souhaitent que la cathédrale conserve sa fonction liturgique comme église et son rôle artistique comme lieu de concerts. Mais, compte tenu de la situation actuelle, ils sont néanmoins favorables à une utilisation polyvalente, à la fois religieuse et profane, dans la mesure où l’on tiendra compte de l’acoustique des lieux une fois transformés pouvant affecter l’harmonisation de l’orgue. Pour cela, que la nef et la voûte restent dégagées sur environ les 4/5 de leur longueur pour permettre au son de prendre son ampleur. L’avis d’acousticiens, d’harmonistes et de facteurs d’orgues devra être rendu et suivi. Toute transformation ou réduction de l’espace compromettant la sonorité de l’orgue est inacceptable pour les Amis de l’orgue. Lorsque les facteurs Guilbault-Thérien ont entrepris la rénovation de l’orgue en 1979, c’était pour lui donner un style et une couleur qui en ont fait un instrument exceptionnel. Ils ont accompli ce travail sur place, tuyau par tuyau, équilibrant l’ensemble des plans sonores en tenant compte de la résonnance de la nef et de la voûte. Modifier l’acoustique de la cathédrale ferait de cet instrument un orgue quelconque. L’orgue de la cathédrale, c’est plus qu’un élément du mobilier, c’est une œuvre d’art qui fait partie intégrante de l’édifice comme

---

<sup>1</sup> Gérard Mercure. *L’orgue de la cathédrale : un vibrant témoin de la vie religieuse et culturelle de Rimouski*, dans Thuot, Jean René et al. *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits*. Rimouski, Les Éditions de l’Estuaire, 2017, p 181-198

une fresque sonore, qui mériterait d'être consignée à l'inventaire des biens patrimoniaux de Rimouski. Mentionné dans la demande de classement de 2016 adressée au ministère de la Culture et des Communications par la Société rimouskoise du patrimoine, l'orgue n'a pas fait l'objet d'une demande explicite de classement, l'argumentation à son sujet ne faisant état que « d'une révision mécanique et sonore pour l'adapter à sa nouvelle localisation »<sup>2</sup>

### ***Pratique religieuse***

La pratique religieuse est en baisse, c'est un fait. En raison de cette baisse de fréquentation des églises, certains souhaiteraient que la cathédrale devienne le seul lieu de culte catholique de la ville Rimouski, faisant valoir que c'est la plus ancienne et la plus spacieuse des églises de Rimouski et qu'elle seule suffirait à assurer la tenue des offices. Cela nous apparaît irréaliste, du moins à court terme, de penser concentrer tous les offices et activités de pastorale en un seul lieu. Ce n'est pas prendre en considération les besoins des autres communautés chrétiennes de la ville et la présence des autres églises, dont celle de Saint-Pie X. déjà classée « incontournable, triple A » du groupe des églises du Québec construites après 1945. En plus de locaux pour accommoder les activités diverses de pastorale, l'église de Saint-Pie X contient un orgue de grande valeur par son style et sa facture.

### ***Financement de projet***

Il ne faut pas trop compter sur des revenus de concerts pour assurer la survie de la cathédrale. Ce ne peut être qu'un revenu d'appoint. L'orgue n'a que quelques amis fidèles malgré les efforts pour attirer de nouveaux publics et offrir un répertoire varié. Pour l'entretien d'un édifice comme la cathédrale, il faut compter sur d'autres modes de financement plus stables : location d'espaces, offre de services, aires d'exposition, etc.

---

<sup>2</sup>*Classement de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Proposition de statut. Document joint au formulaire. Société rimouskoise du patrimoine, [2016]. « L'instrument ne fait toutefois pas explicitement partie de la demande de classement. », p. 20.*

### ***Proposition de projet***

S’inspirant de l’aménagement proposé par le Comité 1862<sup>3</sup>, une partie de la cathédrale pourrait être affectée à des bureaux de services publics gouvernementaux, municipaux, d’entreprises d’économie sociale ou de tourisme, ainsi qu’à des aires d’exposition ou d’animation. Cet espace pourrait occuper la partie située près des grandes portes ainsi que le cinquième de l’édifice adjacent sur toute la hauteur du bâtiment ainsi que les locaux de la salle Saint-Germain à l’autre extrémité de l’édifice.

Le Comité 1862 proposait l’aménagement d’un amphithéâtre de 300 places pouvant servir à la fois d’auditorium et de lieu de culte, ce qui est d’une capacité insuffisante comme véritable salle de concert. Une portion plus importante de la cathédrale devrait être utilisée et être convertie en salle de concert. L’argument qui milite en faveur de cette solution, c’est que l’orgue de concert est déjà là, autant le mettre en valeur. Il a la finesse et la puissance pour dialoguer avec un orchestre symphonique que Rimouski possède aussi. Des villes comme Montréal et Québec ont récemment investi des millions pour se doter d’orgues de concert<sup>4</sup>. Cette salle de concert et son orgue pourraient à la fois servir pour les concerts d’orgue et les concerts sacrés et profanes à grand déploiement avec orchestre, chœur et solistes. Il faudra toutefois tenir compte d’une contrainte importante : l’acoustique d’une cathédrale est beaucoup plus réverbérante que celle d’un auditorium ou d’une salle de concert. Canopée, conque acoustique, paravents, tentures et matériaux absorbants, sont autant de moyens qui peuvent rediriger ou atténuer le son, encore faut-il que ce ne soit pas au détriment de l’orgue. Dans un aménagement accommodant les concerts avec orchestre, le maître-autel devrait être amovible pour pouvoir disposer les musiciens près de leur chef et de l’organiste. Pour la diffusion d’événements ou de concerts, un lien vidéo bidirectionnel pourrait même être prévu entre la cathédrale et la salle Desjardins-Telus.

Il faut aussi prendre en considération dans l’aménagement futur les développements dans le monde du multimédia, de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, qui peuvent être

---

<sup>3</sup> Thérèse Martin, « *Le projet d’une 2<sup>e</sup> vie pour la Cathédrale de Rimouski* », L’Avantage votre journal, le mercredi 13 avril 2016, p. 8.

<sup>4</sup> Gérard Mercure, op. cit, p. 193.

appelés à modifier les formes d'expressions visuelles et auditives. Les publics de concerts seront de plus en plus exigeants quant à la multiplicité des formes d'expression. On ne vient plus au concert seulement pour écouter, mais aussi pour voir. La projection sur grand écran de l'organiste à sa tribune est une première manifestation de ce changement dans le monde de l'orgue.

### ***L'orgue de la cathédrale, un élément du patrimoine religieux et artistique de Rimouski***

Au-delà des critères de conformité aux plans d'origine, il faut considérer que c'est autour de la cathédrale que s'est écrite l'histoire de Rimouski et celle de son développement économique et social, en plus d'être le centre de sa vie religieuse. Si dans cent autres années, les Rimouskois ont eu la sagesse de conserver l'orgue de la cathédrale dans son intégrité sonore, ils auront un instrument exceptionnel signé Casavant/Guilbault-Thérien, qui fera leur fierté et qui sera alors sûrement classé bien patrimonial.

Le Conseil d'administration des Amis de l'orgue de Rimouski :

Josée April, présidente

Gérard Mercure, vice-président

Maria Rouleau, trésorière

Harold Thibeault, secrétaire

Hélène Talbot, administratrice

Élisabeth Beaudoin, administratrice

Jérémie Pelletier, administrateur

3 juin 2017